



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 048 012 2024

**Date de la convocation et de l'affichage : 5 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, convoqué sous la forme ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	26
Nombre de votants par procuration	2
Nombre de suffrages exprimés	28

**Etaient présents** : (26)

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoint, BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués, COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, RICHARD Nicolas, PEEL John, THOMAS Loïc, Conseillers,

**Ont donné procuration** : (2)

DEGRAND Christophe, procuration à DEVOS Frédéric,  
HUGOO Isabelle, procuration à PEEL John.

**Absents/excusés** : (1)

LEMOINE Isabelle.

**Secrétaire de séance** : MARQUISE Lucas est désigné à l'unanimité

Le Maire,

CALCOEN David



**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE - VENTE DE CAVEAUX-CAVU**

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 059-215906637-20240411-DEL048\_012\_2024-DE



Ce budget créé en 2015 est un budget annexe à celui de la commune et servira à la gestion des ventes des caveaux et cavurnes dans la partie extension du cimetière.

Ce budget est alimenté pour un montant de 53 714 € en recettes et en dépenses en fonctionnement.

La section d'investissement de 50 304 € correspond au stock constaté au 31/12/2023.

Ce budget s'équilibre en dépenses et recettes à 104 018 €, et ne bénéficie pas de subvention d'équilibre du budget principal.

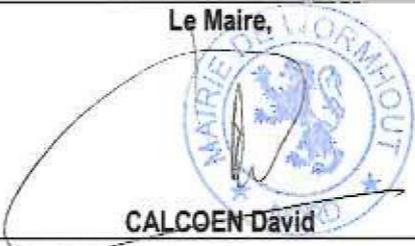
Après avis favorable de la commission municipale thématique,

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe de la note de synthèse.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 11-04-2024

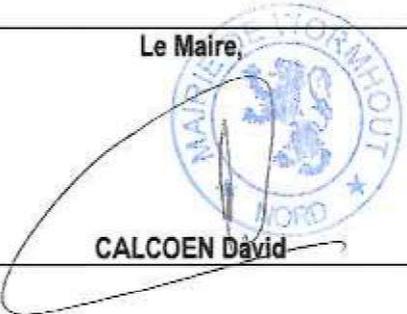
Pour extrait certifié conforme,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p>	<p>Le Maire,</p>  <p>CALCOEN David</p>
--	---

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 23/04/2024

et publication ou notification le 23/04/2024

<p>Le Maire,</p>  <p>CALCOEN David</p>	<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p>
---	--